

Publication municipale - Mairie de Saint-André-de-Corcy

ÉDITO

Nous voilà au cœur de l'automne, préparant cette fin d'année 2024, année encore riche d'événements!

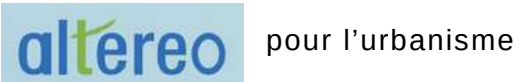
Lors de la reprise, nous nous sommes rencontrés au forum des associations, l'occasion de remercier les associations et de féliciter les clubs, compétiteurs et coachs : acteurs ô combien actifs sur notre territoire!

Pour cette fin d'année, nous vous retrouverons avec plaisir pour les Illuminations du **8 décembre 2024**, sous la Halle.

Dans cette édition, nous vous présentons trois projets d'importance pour notre commune.

LA RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU, UN PROJET SUR 3 ANS

En février 2024, la commune a engagé la révision générale de son Plan Local d'Urbanisme, PLU, avec les deux bureaux d'études :



pour l'urbanisme



pour l'environnement.

Ce projet se compose de 7 phases, la 1ère étant celle du diagnostic, présenté lors d'une réunion publique, le 12 juin 2024. Nous sommes sur la finalisation de la phase 2, qui concerne le **PADD** : Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Une réunion publique de présentation des principes du PADD et de travail sur les OAP, Orientations d'Aménagement et de Programmation s'est tenue le 7 octobre 2024.

Les **OAP**, travaillées en phase 3, permettent de renforcer la qualité et la cohérence des projets d'aménagement, notamment sur les secteurs à urbaniser dont la collectivité n'a pas la maîtrise foncière.

En phase 4, prévue fin du 1er trimestre 2025, nous définirons le règlement et le zonage.



Réunion publique du 7 octobre 2024



Conclusion des ateliers de travail.



L'espace jeunes du centre social ECLAT et le CMJ s'associent lors de la SERD!

SEMAINE EUROPÉENNE
DE LA RÉDUCTION
DES DÉCHETS



Venez tester vos connaissances et apprendre en jouant, **samedi 23 novembre 2024**, de 9h30 à 12h00 en salle du Conseil de la mairie.



Protection des amphibiens chemin de l'Hôpital

Le chemin de l'Hôpital est fermé à la circulation du 1er octobre au 30 novembre 2024 de 20h00 à 6h30.

NOS PROJETS, DES PRIORITÉS CLAIRES

Nous privilégions en permanence la qualité de vie à Saint-André-de-Corcy, et pas à n'importe quel coût. Notre stratégie d'investissement a toujours été centrée sur les infrastructures et les services proposés aux habitants, tout en maîtrisant la partie financière. La STEP, station d'épuration récemment terminée et exploitée, en est un bel exemple et nous sommes fiers aujourd'hui de vous la présenter.

Ce projet tout juste terminé, et forts de ce succès, nous entamons notre second projet d'envergure : la rénovation du groupe scolaire avec la construction de la chaufferie.

LA STATION D'ÉPURATION DE SAINT-ANDRÉ-DE-CORCY, UNE MUTUALISATION À VENIR

La nouvelle STEP de Saint-André-de-Corcy a été mise en service durant l'été 2024. Prévues pour une capacité de **8000 EH** à terme (dont 2000 EH au titre du raccordement futur de Saint-Marcel-en-Dombes), cette nouvelle station d'épuration répond à 3 objectifs principaux :

- satisfaire aux **objectifs de développement** du bassin versant d'assainissement du territoire des deux communes ;
- répondre aux **exigences de qualité** pour la **préservation de la Sereine** ;
- garantir l'**absence de tout déversement** au milieu hors pluies exceptionnelles.

Pourquoi une nouvelle station d'épuration ?

L'objectif de la STEP est de répondre à des **exigences techniques fortes**, et en particulier des **normes de rejet élevées**, notamment en termes de traitement de l'azote et du phosphore pour préserver la qualité de la *Sereine* ainsi que l'**exigence fixée par la Directive Cadre Européenne** de maintien du Bon Etat Ecologique des rivières. Ces normes de rejet particulièrement exigeantes découlent notamment d'une situation de la station en tête du bassin versant de la Sereine caractérisée de fait par des débits d'étiage extrêmement faibles et classée sensible à l'eutrophisation.

La station d'épuration doit répondre à des **contraintes hydrauliques** liées à un réseau en grande partie unitaire et soumis lors des périodes pluvieuses à des débits importants d'origine météoriques, qui conduisaient auparavant avec l'ancienne station à de **fréquents déversements** y compris pour de faibles pluies. La station d'épuration nouvelle est désormais dotée d'une **capacité épuratoire performante sur tous les paramètres de pollution** et également d'une **capacité hydraulique importante**, lui conférant ainsi, couplée avec un bassin d'orage construit il y a quelques années, à supprimer **tout déversement en tête**, hors pluies exceptionnelles.

Conduits sous la maîtrise d'œuvre du cabinet **MONTMASSON**, ingénieurs conseils à Annecy, les travaux ont été attribués à la suite d'un appel d'offres. Ils ont été réalisés par le groupement **HYDREA** pour le process, **GCBAT** pour le Génie civil, **FAMY TP** pour les terrassements et canalisations, et **MAGAGNIN** pour l'électricité et l'automatisme.



ÉVÈNEMENTS

Pour tout savoir sur les événements, consultez la page dédiée du site de la mairie ou le canal "Événements" de PanneauPocket.

LA STATION D'ÉPURATION DE SAINT-ANDRÉ-DE-CORCY, UNE MUTUALISATION É VENIR

Christian DOCHE, maître d'œuvre du cabinet MONTMASSON vous explique le fonctionnement de la station.

La réponse technologique, dès le stade des premières études de maîtrise d'œuvre, puis confirmée par la proposition des entreprises, a résidé dans la mise en œuvre d'une **filière de traitement biologique** par « cultures libres en aération prolongée » avec nitrification-dénitrification et déphosphatation biologique.

Le principe essentiel de ce traitement consiste à faire séjourner au sein d'un réacteur biologique d'environ 2400 m³ une biomasse épurative (boues activées), puis de séparer ces boues par décantation dans un clarificateur de diamètre 22m apte à délivrer une **eau d'excellente qualité**.

Notons qu'afin de parfaire le traitement du phosphore, un traitement tertiaire a été mis en place avant le rejet final pour une **filtration maximale** des matières et suspensions et une **très forte élimination de la pollution** associée en phosphore.

La **durabilité des équipements** est également un point fort du projet avec mise en œuvre systématique de matériaux en inox ou en résine de polyester permettant de résister durablement à une atmosphère parfois fortement corrosive.

La station est également pourvue de locaux d'exploitation complets, conçus de façon à offrir au **personnel des conditions de travail adaptées** aux exigences d'exploitation.

La STEP de
Saint-André-de-Corcy :
un bel ouvrage!



La STEP a été inaugurée le 9 octobre 2024.

Étaient présents (de gauche à droite) :

- Philippe POTTIER, VP CCDombes délégué à l'assainissement,
- Jean-Yves FLOCHON, VP du Conseil Départemental, délégué à l'agriculture et à l'environnement,
- Ludovic LOREAU, maire de Saint-André-de-Corcy,
- Dominique PETRONE, maire de Saint Marcel,
- Henri CORMORÈCHE, conseiller départemental.

Le mot du Maire

Je tiens à remercier les entreprises qui ont réalisé cet équipement. Elles ont su tenir le planning et le budget prévus malgré les intempéries et la période d'inflation.

Le démarrage de cette installation mutualisée, voulue par deux communes voisines, Saint-André-De-Corcy et Saint-Marcel-en --Dombes, est une **réussite collective** qui permettra d'obtenir des **rejets de bonne qualité** dans la Sereine et ainsi d'éliminer un point noir dans les systèmes d'assainissement du plateau dombiste. Un grand merci à tous pour votre engagement et à nos financeurs : Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et le Conseil départemental de l'Ain.

RÉNOVATION DU GROUPE SCOLAIRE, UN PROJET D'AVENIR

Ce projet a démarré début juillet 2024 avec le désamiantage et la démolition de la cantine qui se sont terminés en septembre pour permettre la **construction de la chaufferie** qui dessert les deux écoles et les futurs bâtiments de la cantine et du périscolaire.

Rappelons que la cantine n'était plus utilisée depuis **5 ans**, en raison de diverses problématiques en lien avec la conformité sanitaire du fonctionnement et des locaux, vétustes et hors normes, le manque d'isolation ainsi qu'une capacité d'accueil insuffisante portée à 245 couverts maximum. L'an dernier, 265 enfants étaient inscrits à la cantine.

Aujourd'hui, ce sont **289 élèves** qui déjeunent en salle des Rencontres et dans une salle aménagée du centre social ECLAT, à raison de 2 services quotidiens. Certains jours, des élèves se voient refuser l'accueil par manque de capacité. De plus, cette organisation trop contraignante exige un coût supplémentaire pour la commune, mobilisant plus de personnel.



Chaufferie en activité pour la reprise de la Toussaint!

Depuis le 4 novembre 2024, la rue des Écoles est coupée à la circulation sur toute la longueur du parking de l'ancienne cantine pour permettre de continuer les travaux de construction de l'ensemble cantine et périscolaire.

Un contournement pour les piétons est organisé via le terrain d'Oxyane/Gamm Vert.



Noël des aînés, 15 décembre à 14h00 à la salle polyvalente.

Le CCAS organise le Noël des aînés pour les habitants de 70 ans et plus. Ceux-ci sont invités à célébrer la fin de l'année en partageant un moment de convivialité. Participation sur inscription à l'aide du coupon mis dans la boîte aux lettres des personnes concernées.



Permanence mutuelle MUTUALP :

Mr FALCONNET vous recevra en mairie le 11 décembre, sur rendez-vous, pris en appelant au 04 37 91 38 48 ou 06 16 24 92 28.

Corcy News

Edité par la mairie de Saint-André-de-Corcy

☎ 04 72 26 10 30

🌐 saintandredecorcy.fr

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur :
l'application PanneauPocket 📱
la page Facebook 📘